LE RECENSEMENT COMPTE POUR DC





Le gouvernement fédéral dote plus de trois milliards de dollars annuellement au District pour soutenir des programmes essentiels.



Les données du recensement sont utilisées pour mettre à jour les délimitations des quartiers et des ANC en vue de refléter la croissance et le mouvement de la population dans le District.



Les organismes du District se fient aux données exactes du recensement pour préparer le budget, planifier et prendre des décisions en matière de politiques dans la ville.

Les Enfants de DC Comptent!

LE RECENSEMENT AFFECTE LES ENFANTS ET LES ÉCOLES

Le gouvernement fédéral utilise les données du recensement pour allouer \$128 millions de dollars aux écoles de DC annuellement, afin de financer et de soutenir des besoins et des programmes importants :

importants.

- Éducation spécialisée
- · Déjeuner gratuit et à prix réduit
- Réduction des effectifs des classes
- Technologie en classe
- Formation des enseignants
- Programmes parascolaires



Chaque enfant qui n'est pas compté constitue une perte de financement au niveau des écoles de DC.

Les données du recensement sont également utilisées pour allouer des fonds du gouvernement fédéral aux familles d'accueil, à *SNAP et* à *Medicaid*, ainsi que pour les bons de logements.



Pour plus d'informations sur la façon de s'impliquer :



Recensement 2020. **Étre Compté**



DISTRICT OF COLUMBIA PUBLIC SCHOOLS



Qu'est-ce que c'est le recensement et quand se passe-t-il?

Le recensement de 2020 est un questionnaire qui demande quelques questions fondamentales. Tous les 10 ans, toute personne vivant aux États-Unis est invitée à remplir une simple, mais très importance tâche constitutionnelle : répondre au recensement.



Quels types de questions le recensement demande-t-il?

Le recensement de 2020 demande des questions sur l'âge, le sexe et le nombre de personnes qui habitent ou séjournent dans votre domicile, y compris les enfants en bas-âge et les nouveau-nés. Le prochain recensement décennal commence dès mars 2020 et la façon d'y répondre est facile, en toute sécurité et importante.



Comment le bureau de Recensement compte-t-il les personnes qui n'ont pas de résidence permanente ?

Les employés du bureau de Recensement comptent en personne les individus qui vivent dans les résidences de groupes, telles que les dortoirs des universités, les baraques militaires, les maisons de soins infirmiers et les refuges, ainsi que les personnes sans domicile fixe ou qui ont été déplacées par des désastres naturels. Les enfants et les familles qui n'ont pas de résidence permanente et qui habitent temporairement chez un(e) ami(e) ou dans une famille le 1er avril 2020 doivent être comptés à cette adresse.



Les réponses au recensement sont-elles traitées de manière confidentielle?



La loi exige que le bureau de Recensement traite toutes les informations de manière confidentielle et utilise les réponses uniquement pour produire des statistiques. Vos réponses sont protégées et ne peuvent pas être utilisées contre vous. Les employés du bureau de Recensement ont prêté serment de protéger vos informations personnelles à vie, et toute infraction entraînera une peine maximale pouvant aller jusqu'à \$250 000 dollars et/ou cinq ans d'emprisonnement.